

Cette allocation unique et exceptionnelle, parrainée par l'association Union Sports & Diabète et la SFD paramédical, est un financement pour aider au développement et/ou la mise en œuvre d'un projet autour du diabète et de l'activité physique et du sport. Pour rappel, cette allocation provient de dons que l'USD accepte d'affecter à vos projets pour une meilleure prise en charge des patients.

L'allocation concerne tous les projets paramédicaux chez le patient diabétique adulte ou enfant, Dt1 ou Dt2, qui visent à une meilleure compréhension de l'impact de l'activité physique sur la glycémie et une meilleure gestion lors de ces activités physiques.

Quelques thèmes d'étude demandant réflexion sont évoqués autour d'activité physique, sport et diabète :

la nutrition et sport, le resucrage et les collations en endurance, les hyperglycémies post activité, l'insulinothérapie fonctionnelle et l'activité physique, l'impact de l'entraînement sur les besoins en insuline, les nouvelles technologies, l'etp autour de l'activité physique, la reprise d'activité et les précautions, les bénéfiques patients/soignants, les séjours sportifs,.....

Critère d'éligibilité :

La demande doit être présentée dans le cadre d'un projet paramédical chez le patient diabétique.

Le dossier sera porté par un chef de projet qui fera partie d'une équipe de paramédicaux et qui en assurera la mise en œuvre et le suivi.

Il sera membre de la SFD paramédical à jour de cotisation ou s'engage à le devenir avant la remise de l'allocation et à le rester pendant au moins 2 ans.

La population de recherche sera représentative du thème abordé et sera au minimum d'une vingtaine de personnes, en un seul centre ou plusieurs. Ces projets se dérouleront sur 1 année (toutefois si le projet le justifie cette échéance peut être poussée à 2 ans maximum après la remise du prix).

Modalités de soumission:

Le dossier devra parvenir **avant le 1 décembre 2018** directement à cette adresse mail , prixsfparamédical@sfdiabete.org sous forme de 2 fichiers PDF ou parties distinctes : soit 1 fichier comportant le titre du projet et précisant les coordonnées des participants et 1 fichier comportant également le titre du projet mais exposant tous les développements et modalités du projet tout en préservant l'anonymat, noms et lieux.

Ce dossier est téléchargeable sur le site de la SFD paramédical, espace Bourses et Prix, appel à candidature.

L'annonce de l'allocation sera également réalisée sur le site de l'USD et un lien permettra la redirection vers le site SFD paramédical.

Éléments constitutifs du dossier :

- Exposé complet du projet et de son développement
- Fiche de synthèse reprenant en résumé les différentes parties du projet et d'un calendrier des étapes clés.
- Descriptif rapide de l'utilisation du montant de l'allocation
- Une fiche individuelle précisant le nom du candidat, responsable de la gestion du projet, son adresse professionnelle précise, et/ou personnelle, une adresse mail valide, un numéro de téléphone ainsi qu'un tableau répertoriant les coordonnées des personnes ou des centres impliqués dans le travail de recherche.
- Un engagement écrit à réaliser le projet et à venir présenter les résultats.

Sélection des projets :

La sélection d'un ou plusieurs projets se fera sur la pertinence de la problématique, sur la qualité des travaux, mais également la cohérence du projet (adéquation compétences/moyens), les perspectives d'application, le caractère novateur...

Le jury est représenté par des membres du Bureau et CS de la SFD paramédical et des experts choisis par l'USD.

Après expertise, délibération et classement, les candidats recevront un courrier leur annonçant la décision du jury.

Modalités de financement :

La somme de 10 000 Euros associée à cette allocation **sera versée aux lauréats par le biais d'un organisme habilité à les gérer selon la législation en vigueur.** Cette somme pourra être partagée entre plusieurs projets et sera échelonnée dans le temps en fonction du calendrier de l'avancée de la recherche et des modalités de recrutement ou autres.

L'allocation est remise lors de la Journée SFD paramédicale du Congrès de Mars 2018..

Evaluations des projets financés :

Les candidats primés s'engagent à venir présenter les résultats 1 an après ou plus selon leur calendrier.

Cette présentation comporte une communication orale de 10 minutes, l'exposition d'un poster permettant un développement plus exhaustif des travaux et une exposition également sur le stand de l'USD.